

NOVEMBRE • 2020 • n° 205

Pontoise : MAG



10-11 • DOSSIER

Pontoise à vélo

6 - 7 • **CONFINEMENT I**
MODE D'EMPLOI

12 - 13 • **DOSSIER I**
RESULTATS DE LA
CONSULTATION CITOYENNE

16 • **SERVICE PUBLIC I**
PAPIERS D'IDENTITÉ :
PRENEZ RDV EN LIGNE !



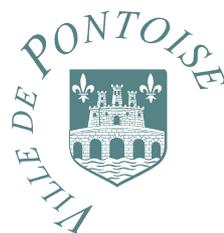
Pontoise

TOUJOURS CONNECTÉS

Site - Appli - Facebook - Instagram



ville-pontoise.fr
f Ville-Pontoise
@ villepontoise



4 Ça s'est passé en ville

6 Confinement :
mode d'emploi

8 Vie économique

9 Histoire

10 Dossier

12 Consultation citoyenne

14 "24h avec..."

16 Service public

18 Tribunes

20 Service public

EDITO

UNIS
ET RASSEMBLÉS

Chères Pontoisiennes, Chers Pontoisiens,



Je crois sincèrement qu'il faut savoir s'indigner. Très haut, très fort. Contre les violences policières commises à Herblay. Contre les actes terroristes d'islamistes fanatiques, sauvages et terroristes comme à Conflans et Eragny. Contre la religion encore tout récemment dans une église à Nice avec un nouvel acte barbare qui a endeuillé le pays tout entier et qui a déclenché le niveau « urgence attentat » de Vigipirate sur l'ensemble du territoire national. Ne laissons pas la censure ni l'autocensure s'installer parce que l'obscurantisme voudrait faire de la terreur sa loi. A l'instar des Pontoisiens auxquels j'ai eu l'honneur de remettre leur décret de naturalisation, je partage leur voix : "la France m'a tout donné". La liberté, l'égalité, la fraternité.

Par ailleurs, il faut aussi savoir se réjouir des bonnes nouvelles. En perspective des JO 2024, notre ville a officiellement été retenue comme centre de préparation d'équipes olympiques pour trois disciplines : le tennis de table au Hall omnisports Philippe-Hémet, l'athlétisme et le basketball au Complexe sportif des Maradas.

Quant à la mise en route de la Maison médicale aux Cordeliers, j'attends encore de régler d'ultimes détails avant de partager cette autre bonne nouvelle bientôt réalité. Enfin, le mois dernier, j'évoquais le budget participatif écologique lancé par la Région. Notre besoin d'agir pour notre cadre de vie a été reconnu. Les 10 microprojets ont tous été retenus. Un grand merci à vous tous qui avez voté en nombre et qui allez permettre un cofinancement (à hauteur de 70%), accélérateur de concrétisation.

Nous nous devons plus que jamais être solidaires. C'est pourquoi j'ai souhaité sensibiliser à la prévention et à la lutte contre le cancer du sein en parant de couleur rose l'Hôtel de Ville pendant tout le mois d'octobre. Et c'est pourquoi aussi j'ai souhaité maintenir au mieux les activités de la Semaine bleue de nos Seniors.

Cette solidarité, nous en avons particulièrement besoin également en cette période de reconfinement partiel. Toute mon équipe et moi-même, ainsi que tous les services municipaux, nous sommes mobilisés, de manière réactive et agile pour d'abord garder le contact avec vous, par des appels téléphoniques et par des rencontres en format restreint respectant les gestes barrières. Et nous avons bien sûr développé les pratiques dématérialisées comme la visio-conférence et le "Facebook live". J'ai aussi voulu ensuite pouvoir vous accompagner au mieux en mettant en ligne sur le site internet de nombreuses informations précieuses nous permettant de nous adapter. En fonction de votre âge, votre activité, votre pratique, vos usages et besoins... nous vous apportons des réponses dédiées. Et nous sommes fortement investis sur l'accompagnement des commerçants que la fermeture de leur boutique impacte, une fois encore, profondément et douloureusement. J'ai immédiatement choisi de multiplier les places de stationnement-minute dans toutes les zones commerciales de la commune pour accompagner le développement de la vente à emporter. J'ai par ailleurs lancé un partenariat étroit avec la Chambre de Commerce afin d'apporter des services nouveaux aux commerçants. Et je viens d'interpeller officiellement, avec d'autres collègues maires, le Premier ministre afin qu'il réévalue la possibilité de laisser les commerces de détail ouverts.

Traversons ensemble toutes les contraintes qui s'imposent à nous. Vous pouvez compter sur moi.

Stéphanie Von Euw
Maire de Pontoise



HOMMAGE | SAMUEL PATY, VICTIME DU TERRORISME

Le vendredi 16 octobre, Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, était sauvagement exécuté, victime du terrorisme.

La Ville de Pontoise s'est associée à la journée nationale de recueillement prévue en son hommage mercredi 21 octobre.

> Les drapeaux de la Ville avaient été mis en berne.

> Un registre de condoléances avait été mis à la disposition du public à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Ce registre a ensuite été remis à Thibault Humbert, maire d'Eragry-sur-Oise, pour le faire suivre à la famille du défunt.

> Des membres du Conseil municipal s'étaient retrouvés sur le perron de l'Hôtel de Ville pour respecter une minute de silence : *"En hommage à Samuel Paty, victime du fanatisme religieux pour avoir exercé sa mission d'enseignement et défendu les valeurs de la République française, je demande à chaque Pontoisienne, à chaque Pontoisien et à chaque agent municipal où qu'ils se trouvent ainsi qu'aux membres du conseil municipal ici réunis de bien vouloir respecter une minute de silence"*, avait alors annoncé Stéphanie Von Euw, Maire de Pontoise.



CONCOURS | UNE DICTÉE À SUCCÈS

La découverte de nouveaux mots, le perfectionnement de son orthographe et de sa grammaire et la joie de partager un moment convivial font de la Dictée de Pontoise un événement toujours très attendu.

Samedi 26 septembre au Dôme, 120 personnes ont ainsi participé à la 11^{ème} édition de ce concours organisé par la Ville. Une nouveauté a fait son apparition. En fonction de leur âge, les concurrents se sont en effet vus proposer des textes différents. Les élémentaires se sont ainsi frottés à un passage de "Robinson Crusoe" de Daniel Defoe ; les collégiens à un extrait de "Don Quichotte de la Manche" de Cervantès et les adultes à "La randonnée inachevée" revisitée par Patrick Morcello, Adjoint au Maire en charge de la Culture. Tous ont pu redécouvrir les beautés de la langue de Molière et Odile Bouly a même réussi un sans-faute.

LES LAURÉATS

Élémentaires : Pauline Le Noan-Dieudonné (1), Manel Khoudrani, Hafsa Diakité, Annaïs Cauet-Palomino, Ludena Belle et Pierre-Gabriel Renard.

Collégiens/lycéens : Romane Radu (2), Céline Wang, Wael Khoudrani, Moussafia Rabiaa et Josselin Biot.

Adultes : Odile Bouly, Caroline Gourdin, Elisabeth Caron, Marie-Josèphe Joly et Marie Joly-Cluet.



ZOOM SUR | LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Malgré l'annulation de la visite de plusieurs sites dont les souterrains et de plusieurs ateliers et concerts en raison de la crise sanitaire, les Journées du Patrimoine ont pu avoir lieu les 19 et 20 septembre à Pontoise. Le public a répondu présent et a découvert 15 sites remarquables ouverts pour l'occasion. Au programme et pour le plus grand plaisir de tous : expositions, animations et visites guidées. Les visiteurs ont pu notamment se plonger dans l'univers des Impressionnistes grâce au spectacle de la Cie "Trottoir Express" et vibrer le temps d'un concert des élèves du Conservatoire à rayonnement régional de Cergy-Pontoise en l'église Notre-Dame. Retour en images.





CONFINEMENT : MODE D'EMPLOI

PRINCIPE DU CONFINEMENT

- 🛑 Tous les déplacements et les rassemblements de plus de 6 personnes sur la voie publique ou dans les établissements publics sont interdits.
- 🛑 Le confinement est prévu jusqu'au 1^{er} décembre. Un point d'étape sera fait par le Gouvernement mi-novembre.
- ✅ Il est autorisé et sur présentation d'attestations : d'aller travailler, de se rendre à un rdv médical, de faire ses courses alimentaires... Retrouvez la liste exhaustive des dérogations sur www.media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19
- 🛑 Le non respect du confinement est puni d'une amende de 135€ pouvant aller jusqu'à 3 750€.
- ✅ Les transports demeurent librement accessibles.

COMMERCES

- ✅ Les services publics, les bureaux, les entreprises, les industries et les chantiers demeurent en activité.
- ✅ Les commerces "essentiels" ouverts demeurent accessibles aux horaires habituels.

À SAVOIR

Retrouvez les commerçants et restaurateurs pontoisiens qui proposent un service de livraison et/ou de retrait sur www.ville-pontoise.fr/covid-19

MARCHÉS FORAINS

- ✅ Tous les marchés alimentaires de Pontoise sont maintenus. Un sens unique de circulation est imposé.

ÉCOLES, CRÈCHES ET CENTRE DE LOISIRS

- ✅ Les écoles maternelles et élémentaires, les collèges, les lycées, ainsi que les centres de loisirs les mercredis et durant les congés scolaires restent ouverts et tous les enfants seront accueillis.
- ✅ Les cantines continuent d'accueillir les enfants, selon les règles habituelles d'inscription et dans le respect du protocole sanitaire.
- 🛑 Le port du masque est obligatoire pour les enfants à partir du CP.

AIDE AUX SENIORS

- ✅ L'aide à domicile ainsi que le portage de repas sont maintenus.
- ✅ Le service du Fiacre est maintenu dans le respect du protocole sanitaire.
- 🛑 Les animations proposées par le service Seniors et les associations sont suspendues, le spectacle de fin d'année ne peut être maintenu. Rens. : auprès du service Seniors au 01 34 35 30 70 service.seniors@ville-pontoise.fr

STATIONNEMENT

À SAVOIR

À Pontoise, le stationnement sera gratuit pendant tout le mois de novembre.

ADMINISTRATION

- ✓ Les visites sont maintenues au sein des EPHAD.
- ✓ L'activité postale est maintenue dans sa totalité, y compris l'activité bancaire.
- ✓ L'activité judiciaire est maintenue dans sa totalité.
- ✓ L'ensemble des services de la Ville est mobilisé pour continuer de vous accueillir, vous conseiller et vous orienter.

À SAVOIR

Les démarches d'obtention des cartes nationales d'identité et des passeports sont disponibles en ligne sur www.ville-pontoise.fr

- ✓ Les collectes d'ordures ménagères et recyclables sont maintenues et les déchetteries ouvertes.

LIEUX DE CULTE ET CÉRÉMONIES

- ✓ Le cimetière demeure ouvert en journée. En cas d'enterrement, 30 personnes sont autorisées.
- ✓ Les lieux de culte restent ouverts. Les cérémonies religieuses sont elles interdites.
- ✓ Les cérémonies de mariage, civiles ou religieuses, demeurent possibles dans la limite de 6 personnes.

SPORTS ET ASSOCIATIONS

- ✓ La pratique d'un sport individuel, dans la limite d'une heure et dans un rayon d'un kilomètre autour du domicile est possible.
- ✓ Les parcs et jardins restent ouverts.
- ✓ Les gymnases sont uniquement accessibles dans le cadre des activités scolaires et périscolaires ou pour les professionnels.
- ❖ Les activités des associations sont suspendues jusqu'au 1^{er} décembre.

LOISIRS, CULTURE ET VIE DE QUARTIER

- ❖ Tous les services publics et privés relevant des activités ludiques et culturelles sont fermés pendant toute la durée du confinement.
- ❖ À Pontoise, les bibliothèques, le cinéma Utopia et le musée Pissarro sont fermés au public.
- ✓ Un dispositif "biblio-drive" est mis en place à la bibliothèque Apollinaire via www.bibliotheques.cergy-pontoise.fr ou drive.bibliotheque@ville-pontoise.fr



Retrouvez toutes les informations liées à l'actualité sanitaire sur : ville-pontoise.fr ou sur l'appli #TousAntiCovid

RESTAURANT | "LES ENFANTS SAUVAGES" BRUNCH BRANCHÉ



Épanouie, Camille Hébert aurait pu se contenter de son emploi de chargée d'affaires dans un établissement bancaire. Mais cette femme de défis voulait accomplir son rêve d'enfant : ouvrir un restaurant. Elle y est parvenue avec "Enfants sauvages". Cet établissement, situé au 15, place des Moineaux, est bien à son image. Le nom de l'enseigne autant que la décoration intérieure (les tables brutes, les luminaires en bambou, le sol en travertin et le mur parsemé de graphes en forme de cœurs multicolores) évoquent en effet son enfance sur la côte sauvage de la baie de Quiberon. Quant au concept anglo-saxon de son restaurant, il est inspiré de ses années passées en Grande-Bretagne et de ses études au Canada. "Nous proposons des "brunchs", c'est-à-dire des repas sucrés-salés pris tard le matin ou en début d'après-midi, qui combinent à la fois petit-déjeuner et déjeuner", explique la gérante, épaulée par le cuisinier Samuel Wilkinson (formé par le Chef Frédéric Duca au restaurant gastronomique parisien "Rooster"). "Pancakes, toasts d'avocat, muffins aux œufs, grillés à la truffe et smoothies, servis sur place ou à emporter, raviront les gourmands", conclut Camille Hébert.

INFOS & CONTACT

> **Les plus :** poke bowl (plat hawaïen composé de poisson cru) à 10€ ; planche de tapas à partager pour 18€ ; pain, fruits et légumes bios.
 > un atelier cuisine proposé aux enfants de 3 à 7 ans un mercredi par mois de 15h à 17h (limité à 6 personnes ; tarif : 20€).
 > Ouvert du mercredi au dimanche de 10h à 17h (et le vendredi jusqu'à minuit).
Rens. : Enfants Sauvages (15, place des Moineaux) au 09 83 71 02 61 ou sur Instagram (@enfantssauvages).



LES MARCHÉS | DES PRODUITS DE QUALITÉ !

Dans le cadre du confinement, tous les marchés alimentaires de Pontoise sont maintenus dans le strict respect du protocole sanitaire. Un sens unique de circulation est imposé.

Chaque semaine, 70 artisans-commerçants, présents sur les marchés de Pontoise, garantissent la qualité et la provenance de leurs produits à des tarifs compétitifs. Grâce à leur savoir-faire, ces lieux de flânerie recèlent de bonnes surprises.

MARCHÉ DES CORDELIERS - Place Van Gogh
Mardi et vendredi de 7h30 à 13h

MARCHÉ DU CENTRE-VILLE - Rue et place de l'Hôtel de Ville
Samedi de 7h à 13h

LE STAND DES PRODUITS DU VEXIN - Place du Grand Martroy

Tous les samedis de 9h à 13h

L'association ACR (Agir Combattre Réussir) vous fait découvrir la saveur des produits du Vexin (pétillants, bières, cidres, moutardes fines, terrines et confitures) et vous permet de commander des "paniers de légumes bio".



INFOS & CONTACT

> Direction du Développement économique
Tél. : 01 34 43 34 31.
 > Association ACR (pour les produits du Vexin)
Tél. : 01 39 72 20 24.



HISTOIRE | MUSÉE PISSARRO, 40 ANS DE MÉMOIRE ET D'EXPOSITIONS

Le 22 novembre prochain, le Musée Pissarro de Pontoise fêtera ses quarante ans. Cela fera ainsi quatre décennies que le musée perpétue la mémoire du célèbre peintre impressionniste, exposant non seulement ses œuvres mais aussi celles de ses fils et de ses amis.



Musée Camille-Pissarro, rue de château

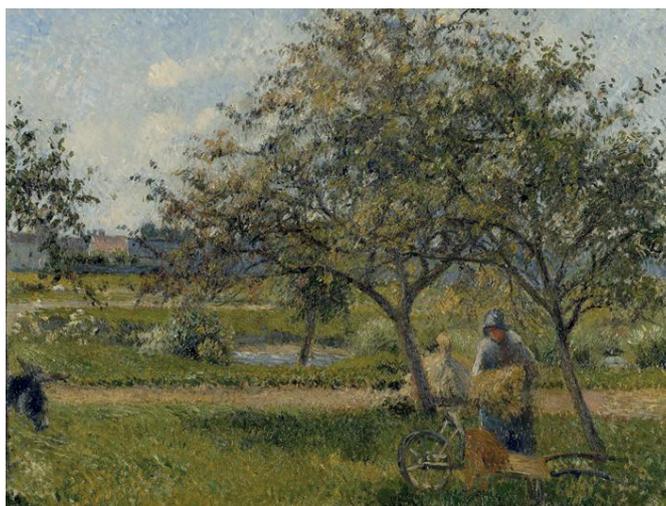
Camille Pissarro, un autodidacte séduit par Pontoise

Pissarro naît en 1830, sur l'île de Saint-Thomas, dans les Antilles danoises. Adolescent, il étudie en France puis retourne auprès de sa famille à Saint-Thomas et entreprend un séjour de deux ans au Venezuela. Là-bas, il peint en compagnie d'un peintre plus âgé : Fritz Melbye. Imposant sa vocation à sa famille, il décide de s'installer à Paris en 1855. C'est une dizaine d'années plus tard qu'il séjournera pour la première fois à Pontoise, en 1866. Il y reviendra les deux années suivantes avant de s'installer à Louveciennes. En 1870, pendant la guerre franco-prussienne, il trouve refuge à Londres, puis, il emménage durablement en famille à Pontoise de 1872 à 1883. Il choisit la ville pour la diversité des motifs, la vie sociale d'une petite capitale provinciale et le chemin de fer qui, depuis 1863, fait la liaison avec Paris en une demi-heure. La longue période qui s'ouvre à partir de l'été 1872 correspond aux années cruciales de l'Impressionnisme, celle des expositions du groupe. Mais c'est aussi une période de difficultés matérielles pour le peintre. En effet, sa famille s'agrandit, les ventes sont rares et il lui arrive d'honorer ses dettes avec des toiles, auprès de son épiciers pontoisien, Armand Rondet. Au tournant des années 1870-1880, Pissarro connaîtra un relatif succès. Cependant, ce n'est qu'au milieu des années 1890 que l'artiste pourra profiter d'une certaine aisance, grâce aux ventes de son marchand d'art Paul Durand-Ruel.

Pontoise, berceau de l'Impressionnisme

À partir de 1866 et durant plus de 18 ans, Camille Pissarro réalise à Pontoise 350 peintures et d'innombrables gouaches, aquarelles et gravures. Son prestige auprès des autres artistes attire des peintres tels que Ludovic Piette, Paul Cézanne et Paul Gauguin. Fondateur de l'Impressionnisme aux côtés de Monet, Pissarro en fut le principal fédérateur. Son influence sur l'évolution de l'art est considérable : il soutient Cézanne ; pratique la gravure avec Edgar Degas ; initie Paul Gauguin ; appuie Georges Seurat et Paul Signac, les fondateurs du néo-impersonnisme... Cézanne se souviendra de ce qu'il devait à ses longs séjours auprès de Pissarro, à Pontoise, où ils travaillèrent côte à côte : *"C'est lui le premier impressionniste,"* confia-t-il ainsi à Ambroise Vollard.

L'idée de lui dédier un musée est lancée en 1975. Elle est tout de suite soutenue par l'association "Les Amis de Camille Pissarro". Ses membres réunissent des archives et acquièrent les premières œuvres du peintre. En 1979, le maire, Jean-Philippe Lachenaud, également président du musée du XIX^e siècle (futur musée d'Orsay), décide de relever le pari. La Ville acquiert la maison du docteur Breton, sur le site de l'ancien château. C'est là qu'est installé le musée, qui ouvre en 1980. Depuis, les efforts constants de la Ville ont permis de constituer une collection et un fonds d'archives, aujourd'hui largement sollicités par les plus grands musées internationaux. Pontoise rend ainsi hommage au peintre qui, par ses œuvres, l'a fait connaître dans le monde entier.



Camille Pissarro, La brouette dans un verger, Le Valhermeil, vers 1879. Paris, Musée d'Orsay, oeuvre en dépôt au musée Camille-Pissarro.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pissarro eut cinq fils, tous devenus peintres. Leurs œuvres sont exposées aux côtés de celles de leur père, au musée Pissarro. Jusqu'au 10 janvier prochain, l'exposition "Les Mille Nuits et une Nuit" est dédiée à l'un d'eux : Georges Manzana-Pissarro.



Pontoise à vélo

Le contexte écologique mondial avait fortement incité la pratique du vélo en ville ; la crise sanitaire a "enfoncé le clou" en faisant apparaître le vélo comme une alternative aux transports en commun et à l'utilisation de la voiture. À Pontoise, favoriser les circulations douces est une ambition. Tour d'horizon des dispositifs existants et des projets à venir.

Le double sens cyclable

- > La législation impose que toute voie routière à sens unique et située dans une zone à moins de 30 km /heure peut être empruntée à contresens par les cyclistes.
- > A noter que les voies considérées comme accidentogènes peuvent être exclues de ce dispositif par arrêté municipal.
- > A Pontoise, plus de 50 rues sont concernées par cette disposition.
- > Les rues de l'Hôtel de Ville, Thiers en partie basse, Eric de Martimprey, avenue du Maréchal Canrobert ainsi que la place Nicolas-Flamel et son prolongement rue Gambetta sont déjà signalées en Double Sens Cyclable pour les cyclistes.
- > Un programme de signalétique spécifique pour plusieurs nouvelles voies sera réalisé en 2021 et continuera déployé sur plusieurs années.

La plateforme Véligo : location de vélos électriques

- > Il s'agit d'une plateforme de location de vélos électriques. Par ce biais, louez en toute facilité votre vélo électrique pour une durée maximale de 9 mois.
- > Après quelques formalités, il suffit de prendre rendez-vous auprès de points relais de retrait de son vélo.
- > La Ville de Pontoise a choisi des équipements publics comme premiers points relais : l'Espace Cordeliers et l'Espace Larris-Maradas d'ici quelques mois.
- > Rens. sur <https://www.veligo-location.fr/>



La consigne Véligo de la gare (parking sécurisé pour vélos)

- > La consigne Véligo est située à proximité immédiate de l'entrée principale de la gare.
- > La consigne peut accueillir 20 vélos.
- > Ouverte depuis mai 2020, elle est sécurisée, ouverte à tous et payante.
- > Tarif préférentiel de 20 €/an pour les abonnés au Pass Navigo

Les Coronapistes

(pistes vélo temporaires sur les 2X2 voies de circulation)

- > Ces voies cyclables temporaires ont été réalisées par le Département du Val-d'Oise et la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise dans un délai très court et dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.
- > Leur objectif : proposer aux administrés une alternative aux transports en commun.
- > Cette opération, volontairement testée sur quelques mois, montre que la fréquentation des cyclistes est réelle et a progressé au fil des mois (globalement +30%).
- > En septembre dernier, la Ville a lancé une consultation citoyenne sur le sujet. Cette consultation a enregistré plus de 1 825 participations. 62% des sondés ne veulent pas de pérennisation en l'état des pistes cyclables temporaires. Cependant, une majorité encourage la création de pistes cyclables moins larges, plus sécurisées et bien délimitées avec un réaménagement de la voirie.
- > Retrouvez le bilan de l'expérience et de la consultation citoyenne pages 10-11.

Les arceaux gratuits aux abords de la gare

- > La gare de Pontoise est très fréquentée mais manque encore d'arceaux vélos en libre accès.
- > Dès la fin des travaux de rénovation de la gare prévue fin 2020, la Ville installera en lien avec la Communauté d'Agglomération des arceaux vélos à proximité immédiate de l'entrée principale et côté « Gare routière Canrobert ».
- > L'objectif est de favoriser l'usage du vélo en facilitant l'usage entre différents modes de transports.

Doter le personnel communal d'un pool de vélos électriques

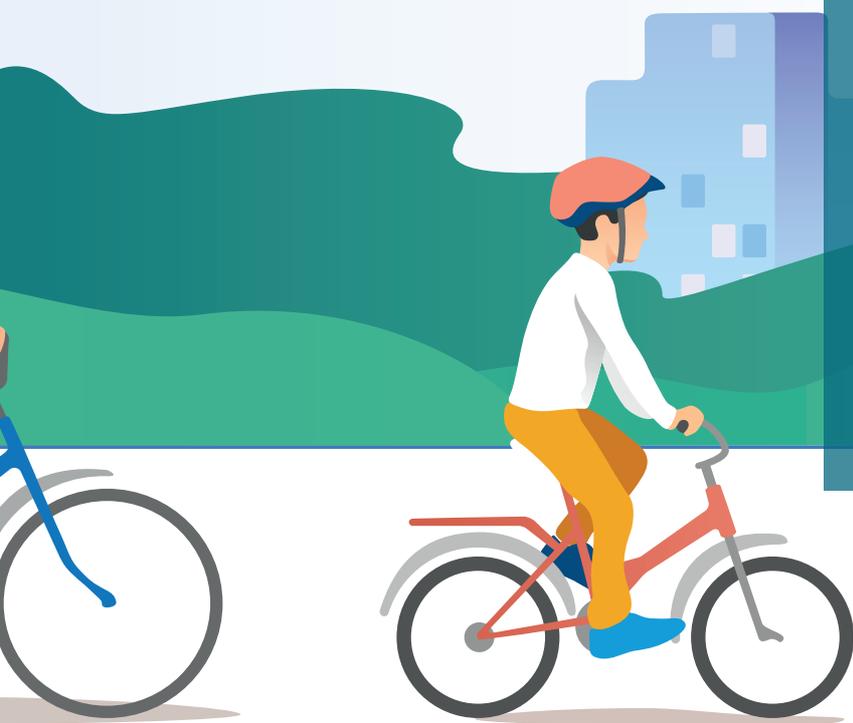
- > La Ville de Pontoise applique son plan de mobilité douce aux agents de la commune.
- > Elle souhaite équiper trois bâtiments communaux (l'Hôtel de Ville, l'Espace Larris-Maradas et l'Espace Cordeliers) pour encourager l'utilisation du vélo par les agents.

PAROLE D'ÉLUE

Léna Moal - de Bourmont
Adjointe au Maire en charge
de la Mobilité et de la
Transition écologique



"En dédiant une délégation à part entière à une Adjointe au Maire et en créant un poste dédié à temps plein, l'équipe municipale a souhaité se donner les moyens de travailler à un meilleur partage et à une meilleure cohérence des différents modes de circulation en ville (piéton, vélo, autres modes doux, automobile). La mobilité dans son ensemble est réétudiée : favoriser les circulations douces est l'une de nos ambitions. Il s'agit certes d'un travail de longue haleine, mais nous nous y engageons fortement avec un seul objectif : valoriser le cadre de vie pontoisien et favoriser la transition écologique."



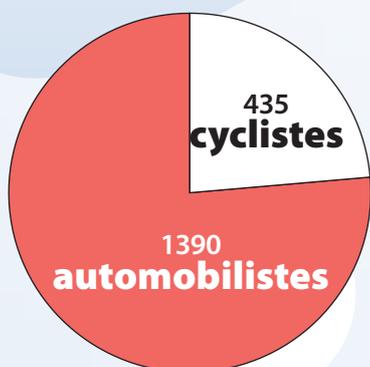
Quel est votre avis ?

CONSULTATION CITOYENNE

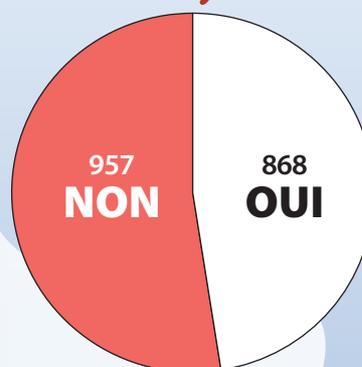
Première d'une longue série, la Ville de Pontoise a lancé en septembre dernier, sur son site ville-pontoise.fr, une consultation citoyenne afin de recueillir votre avis sur les pistes cyclables temporaires (plus communément appelées "Coronapistes") mises en place au sortir du déconfinement. L'heure est aujourd'hui au bilan de ces aménagements cyclables. Sont-ils utilisés ? Favorisent-ils la pratique du vélo ? La sécurité de tous est-elle garantie ? Faut-il les maintenir ?

Vous avez été plus de 1 825 à répondre à cette consultation. Retour sur vos réponses.

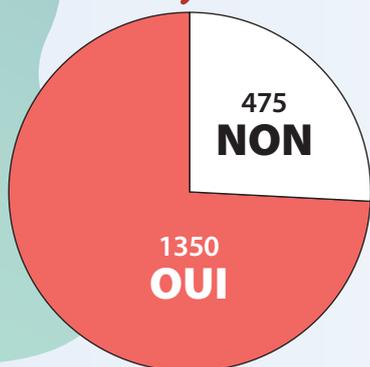
Vous êtes :



Vous travaillez à Pontoise :



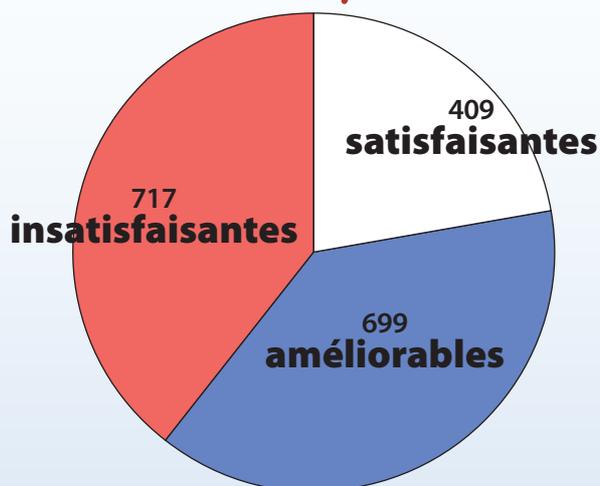
Vous habitez Pontoise :



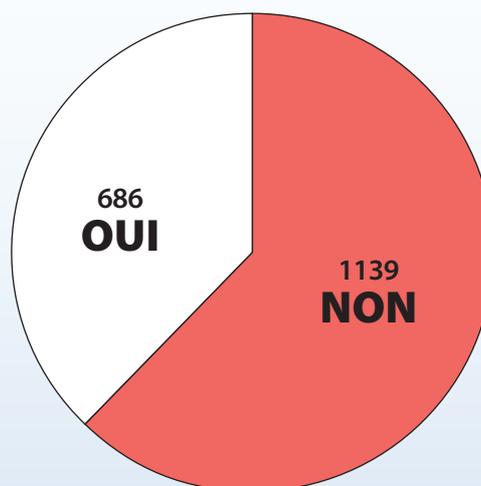
*Et maintenant ?
Que fait-on ?*

- 1- Les Coronapistes vont disparaître . . .
- 2- Au profit d'un programme d'aménagement de pistes cyclables sécurisé demandé par la Ville . . .
- 3- Mis en œuvre au 1^{er} trimestre 2021.

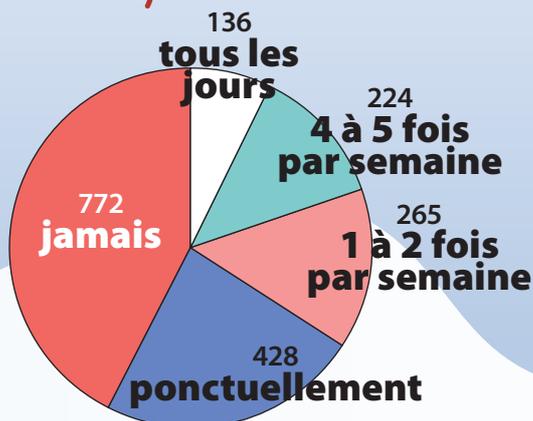
Vous trouvez les Coronapistes :



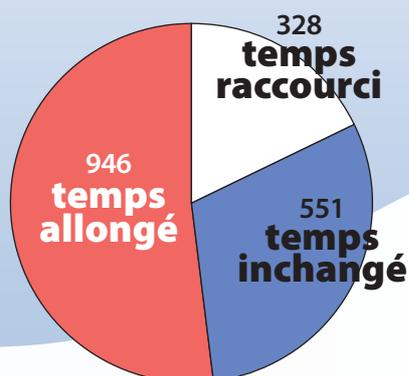
Les Coronapistes, doivent-elles être pérennisées en l'état ?



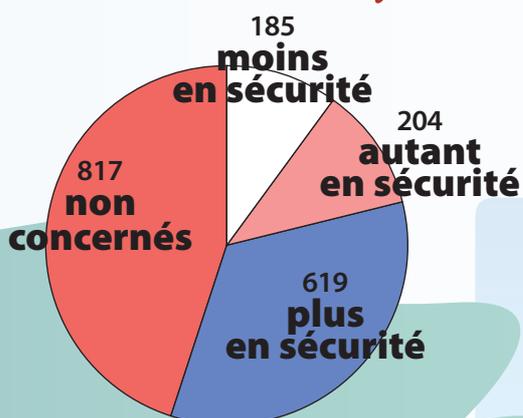
Vous empruntez ces pistes :



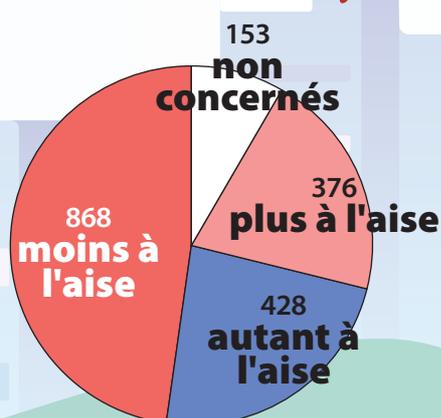
L'impact sur votre trajet :



En tant que cycliste, vous vous sentez :



En tant qu'automobiliste, vous vous sentez :





LA BULLE

Situé au 26-28 rue Séré-Depoin, le cabinet paramédical "La Bulle" réunit des professionnels libéraux, qui, parallèlement à leurs consultations, proposent des ateliers hebdomadaires dédiés à la femme, à l'enfant et à la famille. Ce lieu pluridisciplinaire novateur s'avère un efficace espace de prévention, d'écoute, de soutien, d'accompagnement et de soins.



La Bulle (26-28 rue Séré-Depoin)

Ici se trouve "La Bulle", le cabinet paramédical pluridisciplinaire créée en février dernier par Aurélie Guibert-Lavoye. Cette Pontoisienne qui fut infirmière puéricultrice, directrice de crèche et animatrice de groupes parents-enfants, exerce aujourd'hui la profession d'ostéopathe. Son souhait : partager ses expériences, réunir une équipe diversifiée et créer des synergies. "Notre équipe de professionnels libéraux est liée par un projet commun : la transversalité des compétences au service d'un écosystème favorable à l'épanouissement de la femme, de l'enfant et de la famille. Chaque praticien anime des ateliers qui répondent à de multiples attentes : passer un cap de vie, réguler ses émotions, se soigner autrement, lutter contre la douleur ou tout simplement mieux se connaître", explique la créatrice de "La Bulle".

L'activité bat son plein dans le bureau d'Élise Le Nôtre, éducatrice de jeunes enfants. Deux petits âgés de moins de 3 ans s'amuse à passer dans des tunnels, à tester leur équilibre sur un parcours, à toucher des balles sensorielles et des instruments de musique. Un autre bambin écoute ses parents lui lire de petits albums. La découverte et le jeu sont omniprésents. "Ces ateliers en petits groupes permettent aux enfants de développer leur motricité et leur toucher, de découvrir les sons et les mots, d'apprendre à manipuler et à chanter, de favoriser bien-être et confiance. Pour les parents aussi, ces rencontres sont très instructives, car ils prennent le temps de jouer avec leur enfant et ainsi de comprendre les raisons de certains de ses comportements (peurs, agressivité ou colères)", explique Élise Le Nôtre.



Dans un cadre paisible, deux enfants s'adonnent à la peinture sous les conseils de Frédérique Subtil, experte en art-thérapie. Cette spécialité, s'appuie sur le processus de la création. Les ateliers sont ouverts tout particulièrement aux enfants âgés entre 7 et 12 ans et à des publics adultes (femmes enceintes et aidants) qui traversent des épreuves : deuil, séparation, troubles du sommeil, difficultés d'alimentation ou sentiment d'infériorité. "Au cours d'un cycle de 6 séances d'1h30, j'aide des personnes à trouver des solutions. L'écriture, le collage et la peinture servent à stimuler leur créativité et à exprimer ce qu'ils n'arrivent pas à exprimer par la parole. Cette démarche artistique à but thérapeutique permet d'envisager les émotions sous un angle différent, de trouver un apaisement voire des solutions", expose Frédérique Subtil.



11h-30



Décidemment, "La Bulle" porte bien son nom. Dans un bureau décoré avec soin, les patientes se sentent dans un "cocon". Elles ferment les yeux, inspirent profondément par le nez, gonflent leur ventre, avant de bloquer quelques secondes leur respiration puis d'expirer. La voix d'Emmanuelle Ferreira guide leurs exercices de sophrologie. "Cette méthode de relaxation utilise des techniques de yoga, de méditation, d'hypnose et de suggestion positive. Elle améliore le mieux-être et le potentiel des pratiquants", décrit Emmanuelle Ferreira. "Je leur donne des clés pour gérer stress, irritabilité, impatience, douleurs ou phobies ; améliorer leur concentration ou préparer un événement important tel que le passage d'un examen", poursuit-elle. Ses collègues Catherine Speeg et Valérie Taillis poursuivent le même objectif en s'appuyant sur l'énergie et le shiatsu (digitopuncture basée sur la médecine traditionnelle chinoise).

Sophie Piedeleu, diététicienne-nutritionniste, propose une approche ludique de l'équilibre alimentaire. Les participants apprennent des recettes et surtout les vertus ou les dangers des ingrédients utilisés. Une bonne façon d'obtenir des résultats sur le long terme. "Manger doit être un plaisir pour être et rester en bonne santé", martèle l'experte paramédicale. Celle-ci accompagne et conseille des personnes qui ont besoin d'une perte de poids, d'une renutrition post-chirurgicale, d'un équilibrage du diabète, d'un régime alimentaire adapté à une pathologie ou à un mode de vie (sportif, végétarien...). "Je construis un programme sur mesure adapté aux objectifs de chaque individu", explique Sophie Piedeleu.



12h



19h-30

Parfois, les ateliers de "La Bulle" prennent la forme de temps de parole. Quatre femmes échangent ainsi librement avec Nathalie Gay, évoquant sans tabou les changements et les fonctions de chaque organe de l'anatomie féminine. Images et objets à l'appui, l'animatrice répond à leurs questions et creusent les sujets les plus intimes. "Je suis une "doula", c'est-à-dire une accompagnante de femmes enceintes durant la grossesse, la naissance et la période néonatale. Lors des ateliers, mes compétences, très pragmatiques, me permettent de guider les femmes à chaque étape de leur vie (puberté, premières règles, sexualité, accouchement, ménopause...) et de les aider à se sentir bien dans leur corps. Pour celles qui le souhaitent, je propose le "soin rébozo". Ce massage à quatre mains inspiré de la tradition mexicaine est idéal pour se ressourcer et s'accorder un relâchement profond», conclut Nathalie Gay.

INFOS PRATIQUES

> Le cabinet paramédical "La Bulle" est composé d'une équipe de 13 professionnels libéraux : gynécologues, ostéopathe, sophrologue, art-thérapeute, énergéticiennes, psychanalyste, psychologue, diététicienne, infirmière, psychiatre, doula et éducatrice.

> Chaque professionnel partage des valeurs d'éthique, de secret professionnel, de bienveillance et de respect.

> Les ateliers se déroulent dans le strict respect des gestes barrières. Tarifs par atelier : 30 à 50€.

>Rens., réserv. et planning des ateliers : La Bulle (26-28 rue Séré Depoin) au 01 71 79 17 02 ou 06 07 78 27 37, contacter. labulle@gmail.com ou www.cabinet-labulle.fr



PAPIERS D'IDENTITÉ | PRENEZ RDV EN LIGNE

La Ville de Pontoise facilite le quotidien de ses administrés ! Désormais, pour les demandes de cartes nationale d'identité (CNI) et de passeports, les rendez-vous en mairie se prennent en ligne, sur le site de la Ville, 7 jours sur 7, 24h sur 24.

Conjointement, un dispositif d'alertes SMS est intégré pour vous alerter 48h avant votre rendez-vous. Facile et rapide !

Comment effectuer sa demande de CNI ou de passeport ?

Gagnez du temps et effectuez votre pré-demande en ligne en suivant les 4 étapes ci-dessous :

1. Faire une pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone sur : <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches>
2. Imprimer la pré-demande qui vous est attribué.
3. Fixer un rendez-vous selon vos disponibilités en vous connectant sur www.ville-pontoise.fr (un SMS de rappel vous sera envoyé 48h avant votre rendez-vous).
4. Rassembler les pièces justificatives (photocopies et originaux).
5. Le jour du rendez-vous, se présenter au guichet de la mairie pour y déposer votre dossier avec les pièces justificatives et procéder à la prise d'empreintes digitales.
6. Vous recevrez un SMS vous avertissant que votre document est disponible et doit être récupéré en mairie par vous en personne.



ARCHIVES | UNE VITRINE SUR L'EUROPE

En 2017, les Archives municipales intégraient le portail national francearchives.fr. Trois ans plus tard, les archives de la ville ont désormais un rayonnement qui s'étend à toute l'Europe. En effet les 166 inventaires, clefs d'accès aux archives de la Ville, sont consultables sur le portail européen des archives www.archivesportaleurope.net. Ce site permet de consulter pas moins de 282 millions de documents et plus de 7 000 notices d'archives, grâce à un moteur de recherche très puissant et innovant. Pontoise est l'une des cinq premières villes françaises et la seule de plus de 30 000 habitants à mettre à disposition ses archives depuis ce portail.

INFOS

> Rens. : 01 34 43 34 94 ou sur www.ville-pontoise.fr



Une rentrée à oublier, des consciences à éveiller !

Cette rentrée 2020 restera marquée par la crise sanitaire mais également par un acte odieux qui a bouleversé la France entière et que nous ne devons pas oublier.

Nous nous associons à l'émotion et la colère que suscite le crime abominable envers Samuel Paty et nous apportons notre soutien aux enseignants, policiers et gendarmes, pompiers, soignants et tous ceux qui nous protègent, nous gardent en bonne santé et participent à l'enseignement de nos enfants. Nous devons être solidaires avec eux !

La liberté d'expression est un fondement de la démocratie auquel nous sommes attachés. Samuel Paty avait manifestement comme objectif de faire comprendre à ses élèves l'importance qu'elle tient en France et pour la majorité d'entre nous. Il faut l'affirmer haut et fort et soutenir ceux qui, comme lui, continueront à en transmettre l'exigence.

Cette rentrée est encore et toujours marquée par la Covid19 et les atteintes qu'elle impose à notre vie sociale et notre liberté individuelle de travail et de déplacement.

Il y a un débat sur les mesures décidées par le gouvernement pour stopper la propagation du virus et nous comprenons tout autant que certains les critiquent quand d'autres les applaudissent. Il faut en effet comprendre la détresse des entrepreneurs, associations et salariés qui sont durement touchés sur le plan économique et social, mais également entendre les médecins et soignants qui manquent de moyens et ne souhaitent pas revivre la situation du printemps dernier. L'objectif étant d'éviter avant tout un reconfinement total, nous devons faire preuve de compréhension et de solidarité et chacun, dans son domaine et avec ses propres moyens, doit être en veille pour aider ceux qui souffrent le plus de cette situation.

La Ville, de son côté se doit d'être présente. Elle a déjà pris des mesures que nous saluons et nous voterons toutes les décisions de soutien aux Pontoisiens, aux associations et aux entreprises qu'elle entreprendra dans ce sens.

Sur un tout autre sujet, celui du devenir des « coronapistes » cyclables. La communauté d'agglomération et les communes réfléchissent à leur devenir. Pour cela, la Ville de Pontoise a lancé une consultation citoyenne dont, à ce stade, nous ne connaissons pas encore les résultats. De leurs côtés les services des collectivités, département inclus, se réunissent pour proposer des solutions entre maintien en l'état, adaptation et suppression. Les comptages montrent un accroissement moyen du nombre de cyclistes de l'ordre de 15% à 65% selon les heures et les secteurs. Nous nous réjouissons de la claire volonté exprimée par les élus de ne pas revenir en arrière. Pour notre part, si nous comprenons que les solutions soient clairement différentes afin de tenir compte de la topographie de chaque secteur urbain concerné, nous appelons à la pérennisation et à la sécurisation des pistes pour un développement indispensable des circulations douces. Il faut toutefois et parallèlement que les collectivités réalisent sans tarder les parkings dédiés aux vélos à proximité des lieux de vie et que les pistes disposent de séparations suffisamment sécurisées pour inciter les personnes qui y sont prêtes à sauter en selle.

#LibertéExpression

Covid19, je me protège et je protège les autres.

Le groupe "Vivre à Pontoise"

Gérard Seimille, Chloé Cambie, Pascal Bourdou, Agnès Irrmann, Jean-Christophe Bories.

Contact : vivre-a-pontoise@orange.fr

Hommage et résistance.

Un enseignant, Samuel Paty, a été assassiné parce qu'il enseignait comme c'était sa mission, dans le nécessaire respect de la liberté d'expression. Rien ne peut justifier un tel acte !

Avec tous ceux qui ont manifesté devant son collège de Conflans Sainte-Honorine, dans sa commune d'Eragny, devant les préfetures, ceux qui se sont associés à la minute de silence nationale, nous nous associons à la douleur de sa famille, de ses proches et de ses collègues. Mais à travers ce professeur, c'est l'Ecole de la République qui était visée, cette école qui permet l'accès à la connaissance, à l'esprit critique, à la pensée libre et autonome. Des idéologues ont manipulé l'esprit d'un jeune et en ont fait un assassin pour terroriser tous ceux qui construisent au quotidien, par l'éducation, la capacité française à bien vivre ensemble. Ils savent qu'ils ne peuvent atteindre cet objectif par la raison et ils cherchent donc, toujours, à s'imposer par la peur.

Nous rendons donc hommage à tous les enseignants, aux associations qui accompagnent les enfants, et toutes celles et ceux qui participent à leur développement, à la réflexion et à l'élaboration d'un jugement clair. L'accès à la culture, le lien parents-école et le soutien à la parentalité dans le strict respect de la place de chacun, sont les clés de la réussite pour les enfants, quelles que soient leurs difficultés. Le ministère de la Justice et les autorités locales doivent mieux soutenir tous les éducateurs dans leur difficile mission. Dans ces domaines fondamentaux, les choix politiques de l'équipe municipale pèseront.

L'idéologie terroriste à l'œuvre contre notre société ne doit pas réussir à attiser la méfiance des uns contre les autres, ni à encourager l'intolérance face à la diversité des pratiques qui font la richesse de notre société, ni à constituer le terreau des pires horreurs que nos sociétés modernes aient connues. Face à ce risque de perdre notre cohésion sociale, qui fait vivre la démocratie en France, il faut résister. Chacun peut lutter dans sa vie quotidienne et défendre à chaque instant la Liberté pour tous, l'Egalité pour chacun et chacune, et mettre en œuvre une Fraternité respectueuse de toutes les particularités.

Il est de notre responsabilité d'élus de la République de rappeler ce qu'est le pacte social et démocratique français, de le diffuser et de le faire comprendre. La loi républicaine doit être claire pour toutes et tous : on ne peut pas transiger avec la laïcité et la liberté d'expression. Notre démocratie est fragilisée par ces attentats mais aussi par ceux qui les instrumentalisent afin de mieux maîtriser la population, prendre ou garder le pouvoir. Ne laissons pas les croyants qui veulent vivre en paix, quelle que soit leur confession, être assimilés aux fanatiques. Pour combattre les obscurantismes de toutes sortes nous avons besoin d'une réflexion et d'une pensée éclairée.

Il est donc impérieux de parler, d'échanger même si la Covid limite les rencontres physiques. Nous demandons à l'équipe municipale en place d'organiser des débats démocratiques : réfléchissons, débattions partout dans la ville, exprimons-nous dans la tolérance et le respect des croyances de chacun.

Nous ne laisserons pas notre société déjà fissurée se disloquer, nous ne laisserons pas la République tomber. Nous devons continuer de grandir, ensemble.

Le groupe "Pontoise Ecologique et Solidaire"

Sandra Nguyen Dérosier, Matthieu Drevelle, Bénédicte Ariès et Gérard Bommenel



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE PARTOUT EN VILLE



Imp. Gestion Graphic - S1 Eau

ville-pontoise.fr
f Ville-Pontoise
@ villepontoise



Tous les évènements
sont annoncés sous
réserve de l'évolution
des conditions sanitaires.

Du 13 au 15 novembre Salon Chocolat & Champagne

En raison de la crise sanitaire le salon n'a pu se tenir. Retrouvez la liste des commerçants qui proposent chocolats et champagnes sur rotary-pontoise.org

19 novembre à 19h30 Retransmission du Conseil municipal

www.ville-pontoise.fr

20 novembre à 19h "Facebook Live"

Retrouvez en direct Madame le Maire qui répondra à vos questions et vous présentera les sujets clés du Conseil municipal.

 Ville-Pontoise

5 décembre de 17h à 19h Visite nocturne

Office de Tourisme
Rens. : 01 34 41 70 60.

6 décembre à 15h, 16h et 17h "Contes lumineux et Contes d'hiver"

par Laurence Benedetti

Carré Patrimoine
Rens. : 01 34 43 35 77.

5 et 6 décembre Les Noëlies

Centre-ancien
Rens. : 01 34 43 34 46.

13 décembre à 16h Spectacle sur les Correspondances de Pissarro

Carré Patrimoine
Rens. : 01 34 43 35 77

LÉGENDE

- Associations
- Histoire & Patrimoine
- Culture & Loisirs
- Sports & Jeunesse
- Service public

Retrouvez toute l'actualité
de la Ville de Pontoise :

- sur www.ville-pontoise.fr
- sur l'application "Pontoise, toujours connectés"
- en vous abonnant aux Alertes SMS
et à la newsletter mensuelle sur www.ville-pontoise.fr

ÉTAT-CIVIL

Mariages : Eugène GEORGES et Tawanthida THIEM (12/09), Denis LECLERC et Danièle SALLEBERT (12/09), Nicolas BONIN et Margaux SEIMBILLE (19/09), Xavier DUVAL et Emilie CORVEST (19/09), Toufik BOUCHIBANE et Catherine JAMMET (26/09), Vivien ERPELDING et Laura JOIGNEAUX (26/09), Bastien GEORGES et Mylène CASANOVA (26/09).

Naissances : Mila PRUVOST (21/04), Léana PRUVOST (17/06/2017)

Informez-nous de la naissance de votre enfant.
Pour l'annoncer dans le magazine municipal, contactez le Service Communication
au 01 34 43 34 32 ou sur www.ville-pontoise.fr


GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



Téléchargez TousAntiCovid

Soyez alerté et alertez les personnes
en cas d'exposition à la Covid-19



J'active l'application
notamment dans les
lieux où la distanciation
sociale est difficile à
mettre en œuvre



Je suis alerté si j'ai eu un
contact à risque et j'alerte
les personnes qui ont été à
proximité ces derniers jours
si je suis diagnostiqué
comme un cas de COVID-19



Je m'informe sur
l'épidémie, je trouve
des conseils personnalisés
et la carte des laboratoires
de dépistage proches de
chez moi

www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid